

ville de



CHATTE, le 14 juin 2022

Objet : Pré-Inscription école de musique municipale (EMM) de Chatte pour la rentrée 2022-2023

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les tarifs annuels de l'EMM pour la rentrée 2022-2023, tarifs identiques à ceux de 2021-2022.

| TARIF ANNUEL | CHATTOIS ou Harmonie | EXTERIEURS |
|--------------------------|----------------------|------------|
| Inscription | 28,00 € | 28,00 € |
| Eveil Musical | 30,00 € | 42,00 € |
| Solfège | 30,00 € | 42,00 € |
| Instrument ou initiation | 231,00 € | 333,00 € |
| Solfège + Instrument | 261,00 € | 375,00 € |

Réduction de 10% à partir du 2ème élève inscrit pour la même famille sur les cours d'instrument uniquement.

Ces montants sont payables en une seule fois ou en trois fois. La 1ère (ou unique facturation) aura lieu en octobre 2022. Les paiements se font en ligne par CB ou virement bancaire mais peuvent également se réaliser en Mairie par chèque ou espèces.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Bernard CLAUDEPIERRE
Adjoint en charge de la culture de la commune de Chatte
Et
Elisabeth BRUNEL
Responsable de l'EMM de Chatte jusqu'au 31 août 2022
Et
Catherine OUTIN
Administratif de l'EMM de Chatte

Benjamin LEOPOLD
Responsable EMM
à partir du 1^{er} septembre 2022

